

ENQUETE menée auprès des REP+ préfigurateurs Février 2015

SYNTHESE

1/ Pilotage du réseau

Les instances du pilotage

Trois instances assurent le pilotage du réseau.

(Extraits de la circulaire du 4 juin 2014 refondation de l'éducation prioritaire) :

- ✓ *L'équipe de pilotage qui est composée du principal du collège, de l'IEN de la circonscription, de l'IA-IPR référent. Elle est assistée du coordonnateur du réseau. Cette équipe se réunit régulièrement et en fonction des besoins.*
- ✓ *Le comité de pilotage du réseau qui porte le projet de réseau dans toutes ses dimensions est composé des pilotes du réseau (principal, IEN, IA-IPR référent), du coordonnateur, des directeurs d'école, du conseiller principal d'éducation et d'enseignants. Les partenaires du réseau y participent : commune, conseil général, délégué du préfet le cas échéant, coordonnateur du programme de réussite éducative (PRE) le cas échéant et d'autres partenaires en fonction des situations locales. Il peut s'associer selon les besoins des enseignants porteurs de projets particuliers. Ce comité de pilotage valide le projet de réseau préalablement élaboré en appui sur le conseil école-collège. C'est aussi le comité de pilotage qui élabore et suit un tableau de bord local de la mise en œuvre des actions du projet de réseau.*
- ✓ *Enfin, le conseil école-collège qui a vocation à exister pour tout secteur de collège associe un collège public et les écoles publiques de son secteur de recrutement afin de contribuer à améliorer la continuité pédagogique et éducative entre l'école et le collège. Cet objectif profitera notamment aux élèves les plus fragiles. Il réunit des enseignants du collège et des écoles du secteur de celui-ci. Il est coprésidé par le principal du collège et l'IEN chargé de la circonscription. En éducation prioritaire, il est vivement souhaitable que l'IA-IPR référent y participe.*

Interrogés sur la mise en place de ces trois instances, 70% des REP+ déclarent ne pas rencontrer de difficulté particulière pour les réunir.

A l'inverse, 5% des réseaux n'y parviennent pas.

25 % des réseaux font part de difficultés liées :

- ✓ A la difficulté de faire coïncider des agendas très contraints : 7%
- ✓ A l'indisponibilité de l'IA-IPR : 4%
- ✓ A la difficulté de réunir les partenaires : 2%
- ✓ Aux temps de décharge incompatibles des directeurs d'école, à la difficulté de remplacement d'enseignants, à la taille du réseau.

Certaines de ces difficultés n'ont été que temporaires et ont pu trouver des solutions. Lorsqu'elles persistent, elles sont liées à un « *manque de volonté des acteurs* », à une difficulté à trouver un rythme et une bonne articulation entre les diverses rencontres à organiser sur le réseau.

A noter pour la Guyane la difficulté particulière que représente l'isolement de réseau (1h d'avion de Cayenne)

La coordination du réseau

Dans leur très grande majorité, il existe un coordonnateur pour le réseau (97%).

Pas de coordination			3
Coordonnateur 1 ^{er} Degré	À temps partiel	27	64
	A temps plein	37	
Coordonnateur 2 nd Degré	À temps partiel	6	11
	A temps plein	5	
2 coordonnateurs 1 ^{er} D et 2 nd D		22	22

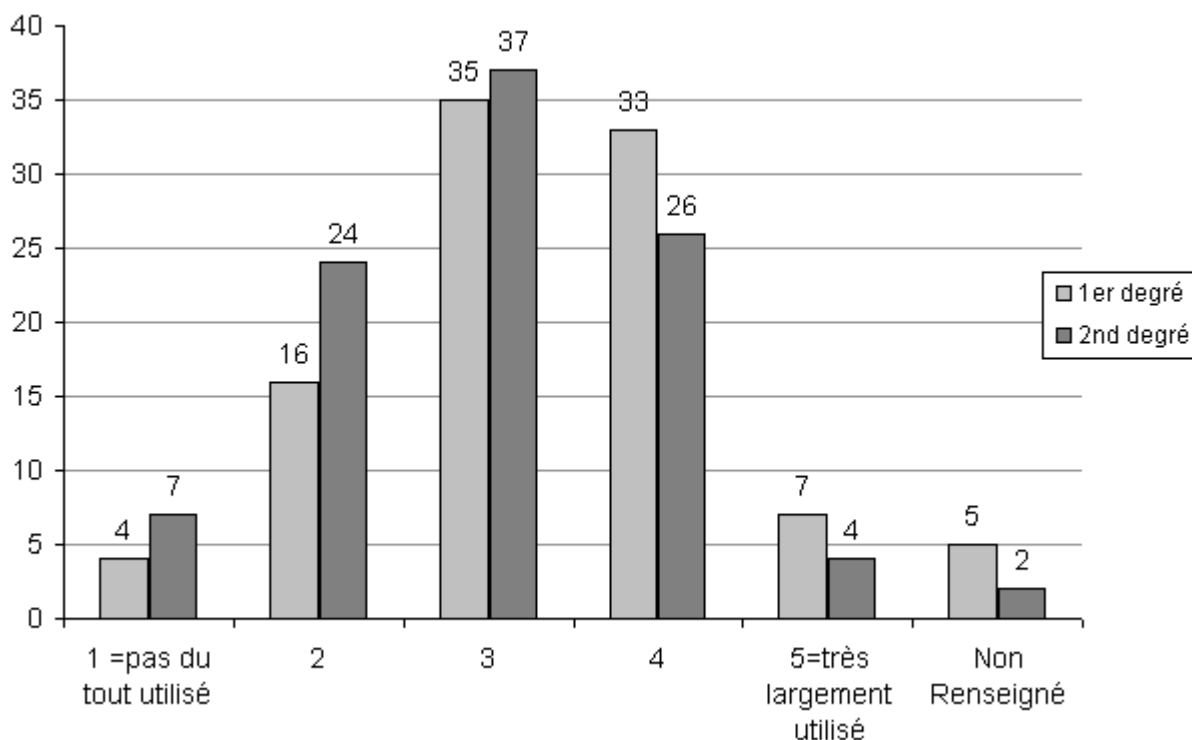
La coordination est donc majoritairement assurée par un enseignant du premier degré. 62% des réseaux y consacrent un temps plein ou plus, 30% y consacrent un demi-poste. Dans certains réseaux des DOM (Mayotte ou Guyane) la taille importante des écoles et établissements rend difficile la mission de coordination pensée au niveau du réseau. La coordination est plutôt envisagée comme mission interne aux structures scolaires.

2/ Orientations pédagogiques

Utilisation du référentiel

Les équipes de pilotage ont été invitées à estimer l'usage du référentiel sur une échelle allant de 1 (pas du tout utilisé) à 5 (très largement utilisé). On constate une bonne utilisation du référentiel, un peu meilleure dans le premier degré que dans le second :

- ✓ 75% des réseaux déclarent que le référentiel est utilisé voire très largement utilisé dans les écoles (échelons 3,4 et 5 cumulés).
- ✓ 67% des réseaux déclarent que le référentiel est utilisé voire très largement utilisé dans le collège (échelons 3,4 et 5 cumulés).



Lecture du graphique : 4 % des réseaux déclarent que le référentiel n'est pas du tout utilisé dans le premier degré et 7 % que le référentiel n'est pas du tout utilisé au collège.

Évaluations diagnostiques

73% des réseaux mettent en place des évaluations diagnostiques. 23 % ne le font pas, 4% n'ont pas répondu.

Pour construire ces évaluations diagnostiques, les réseaux ont recours à des ressources variées et souvent cumulées : locales (57%), de la circonscription (57%), du département (17%) de l'académie (6 %) ou des ressources nationales (banquoutils ou autres) 54%.

Les évaluations diagnostiques mises en place concernent :

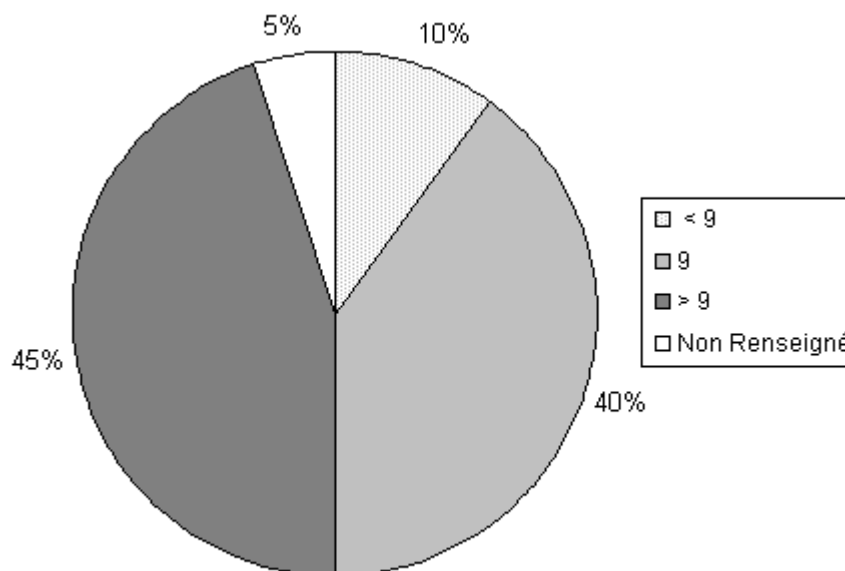
- ✓ Des évaluations en cycle 2 en français et en mathématiques... 58 %
- ✓ Des évaluations en cycle 3 en français et mathématiques 54%
- ✓ Des évaluations en 6ème en français et mathématiques 52 %
- ✓ Des évaluations en 5ème en français et mathématiques 19%
- ✓ Des évaluations en 4/3^{ème} en français et mathématiques 11%

Sur les 73 réseaux qui mettent en place les évaluations diagnostiques :

- ✓ 42 % le font en français et en mathématiques sur le cycle 2 et le cycle 3
- ✓ 26% au cours du primaire (cycle 2 et ou cycle 3) et en 6^{ème}.

3/ Organisation du travail collectif dans le premier degré

Au 30 janvier 2015, les réseaux ont majoritairement organisé une proportion importante des 18 demi-journées prévues : 85% d'entre eux en ont organisé la moitié ou plus.



Constat à la fin du mois de janvier 2015 : Pourcentage de réseaux ayant organisé 9 demi-journées (ou plus, ou moins)

Pour un enseignant du réseau, ces temps de travail se traduisent :

- ✓ Dans 24%, par un temps de travail mensuel
- ✓ Dans 21% par plusieurs journées regroupées
- ✓ Dans 10% des réseaux, par un temps de travail par quinzaine.
- ✓ Dans un peu moins de la moitié des réseaux, ces modalités sont cumulées dans une alternance de temps mensuels (ou par quinzaine) et de journées regroupées. D'autres réseaux font part de réunions hebdomadaires, ou de journées organisées par période.

Certains réseaux décrivent leurs organisations :

« 3 remplaçants interviennent simultanément dans une école pour une journée complète selon un calendrier bien établi et diffusé, permettant aux enseignants de se concerter par groupe de trois ».

« Les remplaçants disponibles de plusieurs circonscriptions ont été regroupés formant ainsi un groupe de 11 remplaçants, les enseignants sont de la même manière répartis par groupes de 11. Un calendrier est ensuite établi. »

« Les remplaçants disponibles de plusieurs circonscriptions ont été regroupés formant ainsi un groupe de 26 remplaçants dont chacune des circonscriptions va pouvoir bénéficier durant une semaine ».

Les thématiques de ces temps collectifs sont très centrées sur les apprentissages et des problématiques **pédagogiques** : la **langue** (la maîtrise du français dans les DOM) et plus spécifiquement la **compréhension en lecture**, l'enseignement des **mathématiques**, la mise en place des dispositifs plus **de maîtres** que de **classe** et scolarisation des moins de trois ans, l'enseignement **explicite**, les **évaluations** diagnostiques.



Illustration de la fréquence des mots utilisés dans les réponses des réseaux pour expliciter les thématiques travaillées (plus le mot apparaît en gros, plus il est apparu fréquemment)

Pratiquement tous les réseaux témoignent des apports positifs de ces temps de travail collectifs : le sentiment d'appartenance à une équipe, la prise de recul nécessaire sur les pratiques, le développement d'une réflexivité professionnelle, la construction d'outils communs, l'échange et la mutualisation des pratiques.

Cette année a été une année de mise en place et si les enseignants du premier degré apprécient et adhèrent à ces temps collectifs organisés, des difficultés existent :

- ✓ Nombre insuffisant de remplaçants (problème accru dans certains DOM, comme Mayotte, où il y a un grand nombre de classes par école)
- ✓ Manque de remplaçants à certaines périodes de l'année
- ✓ Gestion de classes parfois difficile quand l'enseignant titulaire est remplacé
- ✓ Surcharge de travail dans les circonscriptions pour l'organisation, la préparation et l'animation des séances de travail collectif ou de formation
- ✓ Equilibre difficile à trouver entre thèmes imposés et/ou laissés à l'initiative des enseignants
- ✓ Autonomie à développer des groupes de travail.

Des solutions ont pu être trouvées ou sont prévues pour 2015 : adapter davantage l'accompagnement des groupes d'enseignants en fonction de l'autonomie des équipes qui doit être renforcée et développée, mieux mobiliser toutes les ressources (coordonnateurs, formateurs...), veiller à une planification judicieuse des demi-journées /journées (veiller à laisser l'enseignant s'installer dans sa classe au début de l'année, tenir compte des périodes très concernées par les congés maladie etc.), regroupement des demi-journées dans certains cas, mutualisation des remplaçants entre circonscriptions...

4/ Organisation du travail collectif au collège

80 % des collèges ont réservé dans leur organisation pédagogique une (ou plusieurs) plages horaires où l'ensemble des enseignants sont disponibles, généralement en seconde partie d'après midi.

Pour 50% des réseaux, il s'agit de la seule modalité adoptée. Pour d'autres, elle est associée à des plages horaires réservées à des regroupements par discipline, niveau ou projet (13 %) ou à une part du temps laissée à l'initiative des enseignants (14%).

6/ Elaboration des actions de formation

Les trois quarts des écoles et collèges REP+ ont identifié et formalisé les besoins en formation dans une logique de réseau.

- ✓ Soit dans une approche inter degré exclusivement (20%),
- ✓ soit en cumulant une approche inter-degré et des approches spécifiques à chacun des degrés (56%),
- ✓ 5% des réseaux n'ont pas encore identifié ou formalisé des besoins en formation,
- ✓ 5% l'ont fait dans des approches très séparés premier degré et second degré.

La moitié des réseaux font part de leurs difficultés à mettre en place des actions de formations inter degré. Elles tiennent à la difficile concordance des calendriers du premier et du second degré que l'on hésite à dépasser en libérant les professeurs du collège (ce qui reviendrait à supprimer des cours). Le difficile remplacement des enseignants du premier degré est un obstacle important.

Dans 63% des réseaux, les nouveaux formateurs REP+ sont parties prenantes des formations organisées.

7/ Accompagnement continu en 6^{ème}

L'accompagnement continu en sixième est en place dans 64% des réseaux, en cours de mise en place dans 19 % d'entre eux.

14 % des réseaux déclarent ne pas être en mesure de l'organiser cette année. En cause :

- ✓ L'emploi du temps déjà surchargé en heures supplémentaires des enseignants. Cette première raison est liée le plus souvent à une mise en œuvre de la pondération en heures supplémentaires et non en heures postes.
- ✓ Les emplois du temps déjà complets des élèves de sixième
- ✓ Le manque d'anticipation de cette mesure, devenue impossible à mettre en œuvre après la rentrée.

Les effets de cet accompagnement sur les apprentissages ne sont pas encore nettement perçus. 50% des réseaux les estiment positifs (un peu ou beaucoup) tandis que les autres ne se prononcent pas.

A noter la difficulté de mettre en place ce dispositif dans certains DOM (Guyane, Mayotte) en raison de la taille des collèges et du manque de personnels.

8/ Relations avec les parents d'élèves

Les réseaux ont décrit en quelques mots l'action menée qu'ils jugent particulièrement positive pour associer les parents au suivi scolaire de leur (s) enfant(s) :

- ✓ Rendez-vous réguliers et individuels avec les parents pour la remise des bulletins, livrets d'évaluations, l'orientation en troisième..
- ✓ La mise en place et l'animation, souvent avec des partenaires, d'une salle des parents
- ✓ Le café des parents : réunions régulières et conviviales sur des thématiques diverses (parfois organisées tour à tour à la maternelle, à l'école élémentaire ou au collège et dont les thématiques peuvent être laissées à l'initiative des parents).
- ✓ Participation optimisée des parents aux conseils de classe dont la composition resserrée est revue pour développer les échanges
- ✓ Participation des parents aux dispositifs intra-scolaires d'aide aux devoirs, aux APC (activités pédagogiques complémentaires)
- ✓ Organisation de semaines durant lesquelles les classes sont ouvertes aux parents, accueil des parents sur des temps d'enseignement
- ✓ Contacts privilégiés largement utilisés et fréquents avec le téléphone, SMS etc..pour rappeler des rendez-vous, des réunions..
- ✓ Mise à la disposition des parents d'un espace numérique de travail (cahier de texte en ligne, absences, notes, informations)
- ✓ Cérémonies de valorisation des élèves leurs résultats, leurs progrès

- ✓ Semaine d'accueil des 6e : invitation des parents à des ateliers organisés sur trois jours à la rentrée, accueil privilégié des élèves et des parents sur les niveaux avec rupture : maternelle, en CP et en sixième
- ✓ Livret d'accueil pour les parents élaboré par les parents.
- ✓ Formation donnée aux parents à l'école ou au collège : cours de français pour les parents allophones, formation à l'informatique (pour maîtriser, mais pas seulement, les logiciels permettant le suivi de leur enfant : notes, cahier de texte, absences et retards)
- ✓ Mise en place d'un Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) dans l'établissement.

9/ Projet de réseau

Une majorité des réseaux (55%) avait formalisé un pré-projet pour la rentrée 2014.

1/3 affirme que le projet de réseau est en cours de travail.

70% déclarent ne pas avoir besoin d'accompagnement pour élaborer ce projet.

30% formulent une demande d'accompagnement qui concerne principalement :

- ✓ L'appui des corps d'inspection, en particulier de l'IA-IPR référent,
- ✓ Le besoin d'un document de cadrage ou d'un apport méthodologique,
- ✓ Le besoin d'échanges avec d'autres réseaux (mutualisation des actions entreprises)
- ✓ Le manque de données concernant le premier degré (statistiques, évaluations).

10/ Partenariat

Le partenariat est très vivant dans les REP+, les partenaires cités sont les suivants :

- ✓ La politique de la ville, citée par 75% des réseaux
- ✓ Les associations (certains réseaux ont précisé : maisons de quartier, associations représentatives des différentes nationalités existant dans l'établissement et les écoles, associations de parents d'élèves..) 75 %
- ✓ La réussite éducative, 73%
- ✓ Les collectivités territoriales, 60 %
- ✓ Les institutions culturelles et sportives, 53 %
- ✓ Les grandes écoles et universités, 28 % (dont partenariat noué avec l'Ifé dans le cadre d'un LEA).

23 % des réseaux citent d'autres partenaires, parmi lesquels :

- ✓ Les entreprises (pour un parcours d'orientation avec des marraines des classes, entreprises privées partenaires de l'action "Remise de récompenses et de prix aux élèves les plus méritants en fin d'année scolaire, Mécénat de La Poste_ Envol)
- ✓ Les autres services de l'Etat (Police, marins-pompiers)
- ✓ Des partenaires scientifiques (chercheurs scientifiques pour la mise en place d'un " P'tit Lab " dédié au 1er degré, Centre spatial guyanais, la fondation "main à la pâte")
- ✓ Les partenaires médicaux et sociaux (les agences régionales de santé, maison de la famille, CAF, REAAP, MGEN..).